



## COMMUNIQUE D'UNSA EDUCATION MAYOTTE -25/08/2015

### Une rentrée chaotique marquée par de trop nombreux couacs !

Malgré les efforts réels du Ministère et du Vice Rectorat pour assurer une bonne rentrée à Mayotte, l'**UNSA Education Mayotte estime que bien des points sont à revoir et que la rentrée mahoraise reste compliquée tant dans le premier que le second degré.**

**Dans le premier degré**, malgré les phases de « concertation » mises en œuvre depuis un an et nos rappels incessants, la volonté du vice-Rectorat de vouloir appliquer à **marche forcée les rythmes scolaires** dans les écoles en rotation, nous semble une nouvelle fois inadaptée au territoire. Des dysfonctionnements majeurs nous sont encore, à ce jour, signalés et l'UNSA a toujours exprimé sa nette réticence sur cette aberration. Aussi sur ce point de la réforme des rythmes dans les écoles en rotation, nous rejoignons les revendications et la lutte actuelle du SNUIPP – FSU Mayotte. Sans appeler pour l'instant, en cette rentrée, à la grève dans le premier degré, l'UNSA Education reste active et influente, y compris au niveau national, pour faire aboutir les revendications légitimes et partagées par tous sur ce dossier.

**Pour le second degré**, la rentrée est également difficile.

Non faute de moyens, puisque la mise en œuvre de la nouvelle politique d'Education Prioritaire (REP et REP+) a permis nombre de créations de postes, notamment au service des élèves.

Reste que **l'affectation des personnels non titulaires** a été une nouvelle fois chaotique : collègues affectés sans le savoir, postes vacants non pourvus actuellement, collègues déplacés sans raison. Au mieux, il s'agit d'un grave défaut de communication interne... que nous souhaitons souligner. Nous avons alerté les services que les agents contractuels non renouvelés attendaient l'attestation ouvrant les droits aux indemnités chômage : des dispositions dérogatoires ont dû être prises pour assurer ces versements.

**La problématique des congés administratifs** doit aussi être posée pour les titulaires. L'UNSA Education Mayotte ne remet pas en cause le droit légitime des collègues qui en bénéficient, légalement et statutairement. La question reste néanmoins globalement posée quand il est question d'assurer le fonctionnement des établissements et l'accueil des élèves entre le 25 août et le 9 septembre avec, pour certains collèges ou lycées de Mayotte, 30% d'enseignants absents. L'UNSA Education Mayotte déplore une rentrée « inédite » où les « bonnes volontés » doivent pallier un manque criant de solutions de remplacements dans les équipes.

**L'UNSA Education Mayotte juge donc cette rentrée plus que mitigée** : toujours conflictuelle dans les écoles, et non opérationnelle pour les élèves avant le 9 septembre dans les collèges et les lycées de Mayotte.